



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

terrorisme

Question au Gouvernement n° 3060

Texte de la question

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

M. le président. La parole est à Mme Joëlle Huillier, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

Mme Joëlle Huillier. Monsieur le ministre de l'intérieur, vendredi matin, la barbarie a de nouveau endeuillé la France sur le site de l'usine Air Products de Saint-Quentin-Fallavier, dans le Nord-Isère.

Au nom de la représentation nationale, je veux d'abord honorer la mémoire d'Hervé Cornara, père de famille, chef d'entreprise, homme engagé, et assurer sa famille, ses collègues, ses voisins de Fontaines-sur-Saône de notre soutien et de notre solidarité.

Mes pensées vont aussi aux personnes blessées dans l'attaque et aux salariés de l'usine, très choqués par un acte d'une sauvagerie inouïe, perpétré sur leur lieu de travail.

Je veux également remercier et saluer le courage, le dévouement et le professionnalisme des pompiers de l'Isère qui ont rapidement neutralisé le criminel, des forces de sécurité mobilisées pour faire aboutir l'enquête et des personnels soignants et psychologues qui assistent les victimes et leurs proches. (*Applaudissements sur tous les bancs.*)

Depuis plusieurs mois, et même plusieurs années, vous dites la vérité aux Français : notre pays est soumis à une menace terroriste très élevée. Les attentats de janvier, ceux de vendredi à Saint-Quentin-Fallavier, mais aussi en Tunisie et au Koweït, le démontrent : la folie terroriste peut frapper n'importe qui, n'importe quand, n'importe où.

Pour prévenir au maximum le passage à l'acte, le Gouvernement et la majorité ont pris des mesures fortes depuis trois ans : deux lois antiterroristes, une loi sur le renseignement, un plan d'actions contre les filières djihadistes et la radicalisation, des centaines de postes supplémentaires dans la gendarmerie, la police et la justice, des militaires pour protéger les sites sensibles et des moyens financiers et humains supplémentaires affectés à la lutte contre le terrorisme.

Jamais autant de forces n'ont été déployées dans notre pays pour assurer la sécurité des Français. Mais, face à des ennemis déterminés, parfois isolés et au comportement souvent irrationnel, le risque zéro n'existe malheureusement pas.

Monsieur le ministre, pouvez-vous nous dire où en est l'enquête après l'attaque de vendredi et quelles initiatives le Gouvernement entend prendre ? (*Applaudissements sur divers bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Bernard Cazeneuve, *ministre de l'intérieur*. Madame la députée, nous étions ensemble vendredi, quelques quarts d'heure après que le drame s'est produit, à Saint-Quentin-Fallavier, avec des élus de toutes sensibilités, qui étaient dans l'émotion et dans l'effroi de l'acte barbare qui venait de se produire.

Je voudrais, comme vous, avoir une pensée pour la famille d'Hervé Cornara, pour tous ses salariés qui aimaient ce patron impliqué dans la vie associative, qui était un homme généreux et droit. J'aurai également une pensée pour les pompiers et pour l'ensemble des forces de sécurité, qui se sont mobilisés pendant cet événement et qui font depuis des mois un travail absolument remarquable en exposant leur vie pour sauver celle des autres. Comme ministre de l'intérieur, j'ai, pour ces forces de sécurité, un incommensurable respect et une immense gratitude, comme l'ensemble de la représentation nationale. (*Applaudissements sur tous les bancs.*)

Mais il ne s'agit pas simplement d'être dans le respect et dans le soutien verbal : il faut donner aux forces de sécurité les moyens de travailler. C'est la raison pour laquelle, le Premier ministre vient de le rappeler, nous avons créé des postes supplémentaires : près de 1 800 dans les services de renseignement et les services de police judiciaire. Sur ces 1 800 postes décidés, près de 500 ont d'ores et déjà été recrutés et sur les 250 millions d'euros dont parlait le Premier ministre, venant en appui de ces efforts de recrutement, près d'une centaine est d'ores et déjà dépensée pour assurer le financement de la modernisation de nos infrastructures numériques et de nos infrastructures de communication.

Les dispositifs législatifs doivent en outre permettre, face à un risque absolument inédit, de mobiliser aussi les moyens de la technologie pour mieux prévenir. Cela a été l'objet de la loi sur le renseignement, qui a été largement débattue. Je veux rappeler avec la plus grande sincérité, maintenant que cette loi est votée, que si nous avons mis en place de nouveaux dispositifs, c'est précisément pour prévenir des risques face à des acteurs qui utilisent internet et les moyens de communication pour dissimuler leurs actes.

Je veux conclure en vous disant notre détermination. Il n'y a qu'un mot d'ordre face au terrorisme : la fermeté ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.*)

Données clés

Auteur : [Mme Joëlle Huillier](#)

Circonscription : Isère (10^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3060

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er juillet 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [1er juillet 2015](#)